

L'an mil neuf cent cinquante huit le vingt neuf
mars devant nous WOUTERS Arthur comparet avec soi.
le nommé MUTAYYRI qui nous declare:

Je vous porte ici les cahiers avec l'inventaire que j'ai
fait hier en présence d'un policier. Le montant
des choses disparues se leve à 6003 francs
dont je suis responsable pour 5782 fr et le
aide-capita qui vend à l'exterieur pour 221,50 fr.
Le aide capita s'appelle Songirumukina, ~~qui~~
habite à l'auberge des Swahili au centre indigene

Q Comment vous savez distinguer la somme de responsabilité
de vous et de l'aide capita?

R. Par des papiers que j'ai oublié chez moi je les apporte
tantôt

Q. Où se trouvaient les marchandises du aide vendeur?

R. Dans une grande caisse derriere le comptoir

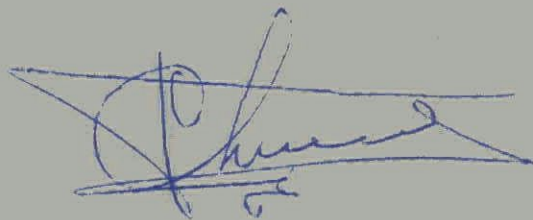
Q. Où se trouvait la caisse?

R. Dans le coin gauche.

Après lecture le comparet persiste et signe
avec nous
le comparet

l'OPS.

Wouters



Je jure que le présent proces verbal est sincere

l'OPS

Wouters

Ruhengeri



9368

Stouk

OPJ

Rubengwi 17 mai 1958

Magasin de

Centre de Negoce a Rubengwi

- 1. case aite-capite (en bois)
- 2. Et du Zorro
- 3. case d'argent de capita

Legende

← Vers Rubengwi - Kigali →

